

Fin de la collecte des déchets verts en porte à porte

Par délibération 2022-10 du 7 mars 2022, Collectéa a acté la fin définitive de la collecte en porte à porte des déchets verts sur votre commune, en concertation avec votre communauté de communes.

Le sens de cette décision est de favoriser une gestion sur place des déchets verts que vous produisez avec un objectif qui se veut environnemental en supprimant le passage de notre camion et en minimisant le déplacement de véhicules légers vers les déchetteries.

A cet égard, une brochure détaillée émanant de notre partenaire le syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados (SEROCC) est disponible en Mairie et sur notre site internet, elle vous permettra de transformer vos déchets verts en une richesse pour votre terrain et votre créativité en vue de l'embellir dans un esprit vertueux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02.31.92.54.93 ou par messagerie électronique à accueil@smismb.fr